

Ecrit par le 7 avril 2025

Frédéric Filippi, le patron d'ECF Paca, la société avignonnaise à 40M€



Frédéric Filippi est directeur général d'**ECF-SPS**, société de formation au permis de conduire et permis poids lourds, transports en commun, engins de chantier. La société compte 400 salariés, a formé 10 228 stagiaires cette année et aura réalisé 40M€ de chiffre d'affaires en décembre. Frédéric Filippi en tient désormais les rênes depuis que Gilbert Cassar est parti à la retraite en lui laissant les clefs de la maison au début de l'année. Il se confie sur la reprise de la société, la croissance organique et externe, la stratégie et le développement d'une affaire qui roule.

Comment je me sens ?

«Je suis très heureux, très détendu, je me sens chanceux.»

Ecrit par le 7 avril 2025

Auparavant ?

«Il y a eu beaucoup de travail, d'investissement. La relation avec Gilbert Cassar -ancien Directeur général d'ECF SPS Paca, Provence-Alpes-Côte d'Azur -, qui s'est étendue sur plus de 20 ans 'd'appropriation réciproque', a été très importante. Aujourd'hui c'est l'aboutissement d'un projet conçu par Gilbert et moi, que désormais je mets en place. C'est fantastique.»

Comment assimilez-vous vos nouvelles fonctions ?

«Plutôt bien. Cela fait trois ans que nous préparions cette transmission. Tout d'abord en m'occupant de l'entreprise sur le plan opérationnel, depuis quelques mois en tant que directeur-général, ainsi la transmission s'est faite de manière intuitive et normale. Il n'y a pas eu de rupture avec les collaborateurs, ni avec le réseau national ECF parce que la transmission s'était déjà graduellement faite, avant même qu'elle soit officialisée.»

Les stagiaires Chauffeurs poids lourds

Quels éléments importants avez-vous préparé pour cette passation ?

«C'est la confiance humaine puis professionnelle que nous avons tissé entre nous qui a fait de cette passation une continuité, une opération réussie. Après ? Nous avons la même façon de penser, de travailler. Ce qui est plutôt logique puisque c'est Gilbert qui m'a formé, qui a été mon mentor. De fait tout était fluide. C'est notre proximité qui a rendu cela possible.»

Aujourd'hui ?

«Nos marques diffèrent un peu. Il était dans une phase de transmission, je suis dans une phase de reprise et développement. 90% de nos valeurs restent identiques. Le gros bateau continue à voguer et les acquisitions d'écoles de conduite se poursuivent.»

Quelles stratégies pour le développement de l'entreprise ?

«Nous allons poursuivre la croissance organique sur notre territoire ainsi que la croissance externe déjà sur les rails depuis l'an passé, en cours cette année avec le rachat d'ECF Bouscaren dans l'Hérault, et nous nous projetons dans le Gard avec Nîmes, Montpellier, Lunel, pour des achats d'écoles de conduite à Alès, Béziers et Bagnols-sur-Cèze. Nous opérons de la croissance organique - qui est plus lente- et externe -qui est plus rapide- parce que les deux sont importantes mais ne se structurent pas de la même façon. Le plus important ? Conserver le même modèle structurel et organisationnel.»

Travail d'apprentissage sur le simulateur de poids lourd

Allez-vous recruter ?

«Non, on ne recrute pas particulièrement parce que notre stratégie est de faire évoluer, en interne, nos personnels, parce qu'ils sont de valeur et qu'ils ont du talent. Cela se fait en accord avec le Comité de direction qui m'accompagne. Nous procédons de la même façon lors de la croissance externe qui recèle un gisement de personnes de qualité. Nous recrutons finalement, lors de la croissance externe.»

Apprendre des entreprises que l'on achète

«Lorsque nous achetons de nouvelles écoles de conduite, nous examinons et analysons très finement leur

Ecrit par le 7 avril 2025

organisation et en exportons les éléments les plus judicieux en interne. Nous nous ouvrons sans cesse au progrès, à l'intelligence collective, ce qui induit de ne pas imposer notre fonctionnement aux entreprises rachetées mais de conserver cette faculté d'ouverture pour nous imprégner de toutes les intelligences. Ce que nous mettons en pratique systématiquement et qui nous fait évoluer dans une relation d'échanges puisqu'à notre tour, nous importons chez eux, ce que nous considérons comme étant le mieux chez nous. Cela compose un 'mix' que nous déroulons sur l'ensemble de notre réseau et ça fonctionne plutôt bien.»

Parlons évolution de carrière

«Ainsi nous avons découvert d'autres façons de penser, de travailler, des idées, des méthodes, des organisations plus efficaces que ce que nous avons mis en place. Cela nous a permis de nous améliorer. Finalement, ce sont les écoles rachetées qui sont devenues les pilotes de ces changements sur la structure globale, ce qui permet à ces nouveaux salariés du groupe, des évolutions de carrière.»

Quel type de management mettez-vous en place ?

«La question est complexe parce que j'aime bien le management participatif, mais parfois on peut me trouver autoritaire. Je suis celui qui tranche. Il est quand même question de gérer 400 collaborateurs, même si je considère que nous sommes, encore, une entreprise à taille humaine parce que je crois que je ne suis pas loin de connaître les noms de tous mes collaborateurs. Je le fais parce que j'aime beaucoup, en plus de la personne, avoir un prénom et un nom en face de moi.»

Ecrit par le 7 avril 2025



ECF SPS avec Gilbert Cassar et Frédéric Filippi

'On n'est rien les uns sans les autres'

«Pourquoi ? Parce que nous ne sommes rien les uns sans les autres ni sans collaborateurs dévoués. Finalement je suis beaucoup sur les routes, à rallier nos structures de la région à Marseille, Nîmes, Cornier, Montpellier, pour y faire mes dossiers, partager une pause-café, déjeuner au restaurant d'entreprise car il faut écouter. Lorsque les gens ne sont pas écoutés, ils sont fatigués de parler dans le vide. Or, ce sont eux qui donnent la température de ce qui se passe.»

Besoin d'un numéro 2 pour faire face au développement de l'entreprise ?

«En fait j'ai opté pour plusieurs numéro 2 (rires), une équipe constituée de proches, qui savent bien me représenter, autant dans le travail que dans la manière de penser. Mon équipe choc ? Ce sont Valérie, Séverine, Bertrand, Sofian. Il y a aussi Eddy, Jérémie, soient deux équipes très structurées que ce soit en encadrement ou en croissance externe. Nous fonctionnons en gestionnaires de centre de profits, que

Ecrit par le 7 avril 2025

chacun sache s'il est rentable ou non, si son travail est correct ou non. Il est important de responsabiliser les gens.»

Est-ce qu'un numéro 2 sortira du rang ?

«Peut-être, je n'en sais rien. Gilbert Cassar m'a dit qu'il lui 'avait fallu une carrière pour rencontre un Frédéric', cela m'a touché. Il me faudra peut-être la même chose pour trouver une personne avec laquelle je pourrai nouer la même relation.»



Apprentissage du permis de transport en commun

L'ascenseur social ? Il existe chez nous !

«Nous sommes une des rares entreprises à faire énormément d'évolution interne et, finalement, peu de recrutement en externe. Mon directeur d'exploitation régions était, il y a trois ans, formateur permis à Avignon. Désormais il encadre 220 formateurs. Comment cela a-t-il pu être possible ? Parce que nous avons une relation humaine de confiance. Ce qu'il m'a dit et m'a convaincu ? 'Je ne sais pas faire mais je

Ecrit par le 7 avril 2025

peux apprendre. Pour cela, j'ai besoin que tu me montres et que tu m'expliques'. Il a gagné son pari à ce moment-là. Ce qui compte le plus avec moi ? Pas le savoir-faire mais le savoir être, la capacité et l'envie de faire. Je suis très fier de mes salariés, administratifs comme formateurs. Ce sont eux qui font l'entreprise, une entreprise qui se développe.»

Le permis en question

«J'aimerais que l'accès au permis se déroule comme pour l'obtention du bac, c'est-à-dire avec une notation tout au long de la formation qui s'étend sur 434 heures, soit 12 semaines. C'est beaucoup face aux 45 minutes dévolues à l'examen de la conduite. Il faudrait que l'on fasse confiance à l'organisme de formation pour évaluer, pour une partie, le candidat et inclure ce résultat à l'examen final. Ca me semblerait plus cohérent.»

Apprentissage du transport en commun

La nouvelle composition du capital

«Je suis l'actionnaire majoritaire aux côtés de deux fonds 'Andera partners', 'Smalt capital et les banques telles que BNP Paribas, Banque populaire, le Crédit coopératif, la Caisse d'Épargne, Le CIC, la Banque Populaire et la Banque Postale. Le Conseil d'administration comprend Smalt, Andera et moi-même à hauteur de 51% du capital. ECF compte 400 salariés. Nous avoisinerons, cette année, 40M€ de chiffre d'affaires, contre 32M€ l'an passé. Comment j'explique cela ? Par la croissance externe.»

En conclusion ?

«J'avais un mentor, Gilbert Cassar, maintenant je suis le dépositaire de ce qu'il m'a légué. Si c'est un achat, c'est surtout une histoire d'homme, et cela je ne l'oublierai pas. Ce prénom a joué un grand rôle dans ma vie, c'était le prénom de mon père, de mon mentor, mon 2^e prénom. J'ai eu la chance de rencontrer deux Gilbert dans ma vie. Le premier m'a donné mon éducation : politesse, courtoisie, ponctualité et goût du travail ; le second mon éducation professionnelle. Il m'a permis de devenir le chef d'entreprise que je suis aujourd'hui.»

Ecrit par le 7 avril 2025



Frédéric Filippi désormais aux manettes d'ECF SPS Paca

Les infos pratiques

ECF SPS est un **réseau d'auto-écoles** et un acteur de référence de la formation dans les métiers du **Transport**, de la **Logistique**, du **BTP** et de la **Sécurité**, implanté en **Région PACA** depuis plus de **20 ans**.

[ECF SPS](#), 135, avenue Pierre Séward.

Min, bâtiment U

84 000 Avignon

Le Pont d'Avignon enfin sous haute

Ecrit par le 7 avril 2025

protection



La Ville d'Avignon va installer deux potences de protection destinées à protéger le pont Saint-Bénézet. Ces deux portiques, qui doivent être mis en place dans la nuit de jeudi afin de limiter la gêne à la circulation, devraient permettre de mieux protéger le célèbre pont médiéval d'Avignon des chocs des véhicules de plus de 3,20 mètres de hauteur.

En effet, ces dernières années l'ouvrage d'art gothique datant du XIIe siècle a été régulièrement percuté par des poids lourds (5 fois en 3 ans dont 2 fois en février dernier), entraînant de coûteuses réparations ainsi que d'importantes difficultés de circulation.

Bloquée jusqu'alors par les ABF (Architecte des bâtiments de France), très réticents à voir apparaître un dispositif de ce type à proximité d'un monument classé au patrimoine mondial de l'Unesco, cette installation va donc enfin voir le jour.

Concrètement, dans le sens Le Pontet/Avignon, la potence sera installée à 80 mètres en amont du pont. Le second portique, dans le sens Avignon/Le Pontet, sera lui implanté 150 mètres avant le pont.

Le coût de l'opération d'acquisition, de la pose ainsi que des marquages au sol s'élève à 104 000€. Les potences ont été réalisées par l'entreprise Lacroix, spécialiste dans les équipements de signalisation routière, alors que la pose sera assurée par la société Midi Traçage.

Poids lourd : le contournement de la rocade d'Avignon reporté



Le projet d'arrêté interdisant la circulation des poids-lourds sur la rocade Charles-de-Gaulle aux heures de pointe semble reporté à une date non définie...

Afin de réduire le trafic routier sur la rocade Charles-de-Gaulle, la Ville d'Avignon et les services de l'Etat envisageaient un projet d'arrêté visant à interdire la circulation des poids-lourds entre 7h et 9h ainsi qu'entre 16h et 18h tous les jours.

« L'interdiction des poids lourds sur la rocade est une mesure demandée par les acteurs locaux, notamment par la maire d'Avignon depuis plusieurs années, détaillait la [Dreal Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) en octobre dernier. Cette restriction vise les poids-lourds de plus de 40 tonnes aux heures de pointe. »

Ecrit par le 7 avril 2025

Travaillant sur la faisabilité d'un tel projet (conditions de contrôle, parkings de stockage, balisage des itinéraires, conditions de circulation des poids lourds du MIN de Châteaurenard), la Dreal Paca évoquait alors une entrée en vigueur de la mesure d'interdiction à la fin de l'année 2021.

Un remède pire que le mal ?

C'était sans compter sur la mobilisation des entreprises de transports locales ainsi que des membres de l'association du parc d'activités Avignon-Courtine. En effet, cette zone d'activités abrite de nombreuses sociétés de transports ainsi qu'une très importante plateforme multimodale (rail-route).

A ce titre, [TLF-Méditerranée](#) (regroupant les représentants régionaux l'union des entreprises de transport et logistique de France) ont fait part de leurs inquiétudes de leurs adhérents effectuant des transports de denrées périssables et des transports combinés rail-route.

S'appuyant sur des études faites par la Dreal et le [Cerema](#), le groupe de travail réunissant les parties prenantes associées à cette réflexion (collectivités, acteurs économiques, transporteurs routiers notamment) ont estimé « qu'une telle interdiction mettrait à mal - voire en péril - le transport combiné rail-route dans le Sud de la France et compromettrait la transition énergétique ainsi que le report modal en général ».

De fait, le projet d'obligation de contournement de la rocade Sud d'Avignon semble donc reporté sine die.

La LEO fait cruellement défaut

Pour la Ville l'objectif de cet arrêté est de diminuer le trafic poids lourds sur la rocade. Une zone qui enregistre un transit quotidien de l'ordre 30 000 à 40 000 véhicules, dont 11% à 13% de camions. Un flux qui n'est pas sans conséquences sur la santé et la qualité de vie des 25 000 riverains des quartiers Sud de la cité des papes.

« Un périmètre reste à définir dans lequel un recours aux dérogations serait inutile car seul le transit devrait y être interdit, précise [Michel Mattar](#), secrétaire général de TLF Méditerranée. Pour les véhicules en transit, ils seraient dans l'obligation d'utiliser les itinéraires de contournement prédéfinis par la ville d'Avignon et la Dreal, mais cela engendrerait des problèmes avec les maires des communes traversées car les routes sont inadaptées et déjà très congestionnées. »

Aujourd'hui, si l'arrêté interdisant la circulation des poids-lourds sur la rocade Charles-de-Gaulle n'est donc pas pris c'est, qu'au bilan, entre les nuisances reportées sur d'autres territoires et les émissions de CO2 multipliées par la sous-utilisation de la plateforme rail-route, l'impact environnemental serait négatif.

Ainsi à l'image de difficultés rencontrées avec [le plan Faubourgs](#), cette volonté municipale de 'faire la chasse' au trafic de transit se retrouve confrontée aux manques de solutions alternatives. Dévier le flux des véhicules : mais pour les faire passer où ?

Cette situation met en lumière l'absence d'infrastructures adaptées à la réalité du bassin de vie et plus particulièrement [le retard pris par la LEO \(Liaison Est-Ouest\)](#) dont seulement une tranche a été réalisée sur les 3 que compte le projet de contournement d'Avignon par le Sud.

Selon les projections, la mise en service de ces équipements routiers permettrait de réduire le trafic de plus de -20% sur la rocade et de -40% à -50% sur plusieurs tronçon de route compris entre la cité des papes et Châteaurenard.

Déviations à Violès : quand les poids lourds ne sont pas les bienvenus



L'association 'Violès sans poids lourds' peut s'appuyer sur la mobilisation de ses 1 100 adhérents, tous engagés dans un bras de fer de longue date : dévier les poids lourds afin de désengorger le centre du village et retrouver sécurité et sérénité. Malgré un projet qui prend forme et des premiers travaux, l'association déplore certains retards qui repousse la déviation à l'horizon 2025.

La tenue de l'assemblée générale de '[Violès sans poids lourds](#)' à la salle des fêtes a été l'occasion de faire le point. Devant un aréopage d'élus concernés par ce grand chantier ([Marie-France Lorho](#), députée de la 4e circonscription, [Yann Bompard](#) et [Sophie Rigaut](#), conseillers départementaux, Louis Biscarrat, maire de Jonquières, et ceux de Vaison-la-Romaine et Entrechaux), le nouveau président [Jonathan Goyon](#) a présenté le projet de grande déviation de Violès. L'association intervient auprès des autorités politiques et administratives afin que soit réalisé, le plus tôt possible, un itinéraire de contournement permettant de dévier les poids lourds, sauf pour desserte locale, en leur proposant un axe structurant plus adapté à leur

Ecrit par le 7 avril 2025

Déviation de la RN 7 à l'Est d'Orange



Département de Vaucluse - Pôle Aménagement - Conseil départemental de Vaucluse - 4 place Viala - Avignon Cedex 9
www.vaucluse.fr

Un projet dans les cartons depuis 1922

Les conseillers départementaux Sophie Rigaut et Yann Bompard confirment que le projet de déviation de Violès est en cours et avancent la date de 2025 pour la fin des travaux. « Il est rassurant de voir que le projet continue sur sa lancée mais malheureusement les actions prennent du retard. Les travaux de la déviation d'Orange devraient débuter en 2023 », déplore le bureau. André Limbert, adhérent et membre fondateur de VSPL et ancien maire de Violès, affirme entendre parler du projet depuis 1992 ! Il reste présent et mobilisé. Louis Biscarrat, maire de Jonquières, souhaite que la déviation avance rapidement, 2025 lui paraît loin. Il a aussi été évoqué par Mr Prieto, qu'en attendant que la déviation se fasse, il faudrait envisager un itinéraire pour les camions transportant des matières dangereuses. L'association regardera les modalités afin de voir si des actions peuvent être effectuées en ce sens.

Thierry Lagneau témoigne son appui

« Je vous confirme l'engagement résolu du Département pour parvenir au plus tôt à une réalisation effective de l'aménagement considéré », Thierry Lagneau (vice-président du Conseil départemental de Vaucluse) témoignait fin 2020 son soutien à travers un courrier. Deux étapes importantes avaient été franchies : le dépôt du dossier de demande d'autorisation dite 'Loi sur l'Eau' qui donne lieu à une

Ecrit par le 7 avril 2025

enquête publique si l'instruction est favorable et la soumission des études techniques détaillées pour avis au futur gestionnaire routier national. Le département annonçait alors en 2020 la réalisation de sondages géotechniques et un diagnostic archéologique (prévu pour fin 2020 - début 2021). Il était également question d'études environnementales et d'investigations foncières pour solliciter l'autorisation de 'dérogation CNPN' (dérogation espèces protégées). En attendant, l'association ne s'essouffle pas et maintient les échanges constructifs dans le but de tenir les engagements initiaux. Affaire à suivre.